

Pour la première fois, un module transversal disciplinaire de formation doctorale

Danielle LEEMAN

Directeur de l'école doctorale *Connaissance & Culture*

Nous inaugurons ici un mode nouveau de fonctionnement dans le domaine de la recherche doctorale, consistant à organiser, selon les termes du Ministère, un « module transversal pluridisciplinaire » entrant dans la formation des doctorants. L'idée est de se donner un objet commun par la dénomination, et de voir comment différentes sciences – ou divers sous-domaines dans un même champ scientifique – l'appréhendent et l'investissent, lui donnant chaque fois une identité différente : le chercheur en formation prend ainsi conscience qu'une même (en apparence) thématique, comme celle du « conflit », n'existe pas en soi mais n'existe que selon l'identité que lui confèrent un certain point de vue, une certaine conception, une certaine théorie. Il en va ainsi sans doute de n'importe quel objet, ce qui nécessite, en guise d'éclaircissement préalable à toute recherche, l'explicitation et la justification du point de vue adopté, la conception que l'on a de l'objet déterminant la méthode que l'on va prendre pour le décrire et l'expliquer, les problèmes que l'on va se poser à son propos, et la représentation que l'on en fournira finalement.

L'instauration du module transversal pluridisciplinaire obéit ainsi à une double motivation : le premier objectif est de donner au futur docteur une information sur le travail qui s'opère dans des champs qui ne relèvent pas de son domaine, car le scientifique ne peut se cantonner à la seule connaissance de ce qui se fait dans sa spécialité, encore moins dans le cadre d'un seul modèle théorique, *a fortiori* dans le champ restreint du phénomène particulier qu'il a choisi de traiter. Le second objectif est qu'il s'imprègne de ce qui est le propre de la démarche scientifique en général, qui ressort de ce qui est commun aux diverses approches qu'il peut comparer en écoutant des chercheurs d'horizons différents. Savoir ce que font les autres, quelles théories ils construisent, quelles méthodes ils mettent en œuvre n'est pas perdre son temps mais au contraire s'ouvrir l'esprit, apprendre à voir les choses différemment et à comprendre la logique des représentations d'autrui – peut-être aussi avoir l'occasion de connaître des points de vue possibles auxquels on n'aurait pas pu penser tout seul et en faire son profit pour sa propre recherche.

Le module transversal pluridisciplinaire est composé de trois journées (3 décembre 2004 en salle des colloques au bâtiment B, 8 avril 2005 dans le même lieu, 13 mai 2005 dans la salle des conférences du bâtiment K), chacune consacrée à une thématique traitée par des chercheurs relevant de disciplines différentes ; ces thématiques ont été choisies parmi celles qui définissent la politique

scientifique de l'université telle que déterminée par le Président Olivier Audéoud pour le prochain contrat quadriennal : le 3 décembre « Conflit, coopération, négociation », le 8 avril « Les figures du sujet », le 13 mai « Masculin/féminin ». Je remercie Jacques Pain d'avoir accepté la charge de l'organisation et de la coordination de ces journées ainsi que la mise en ligne des communications et échanges sur le site de l'école doctorale : son énergie, son dynamisme et son investissement sans compter sont pour beaucoup dans la réussite de ces séminaires et la publication très rapide de leurs actes.

En l'état actuel des textes officiels régissant les doctorats, rien n'oblige les étudiants à assister et à participer activement à ces journées, mais tout montre que la nécessité va en devenir incontournable de manière imminente : la logique du plan dit « LMD » – déjà en place pour les niveaux Licence et Master – qui oblige les universités à plus d'attention aux étudiants et plus d'encadrement des doctorants, les recommandations ministérielles réitérées d'organiser des formations doctorales, la nécessité pour l'université française d'harmoniser son système avec ceux qui sont déjà en vigueur ailleurs en Europe, et le devoir que nous avons de donner les moyens aux doctorants d'une effective mobilité qui leur permette d'acquérir une culture plus vaste et plus diversifiée en même temps que des atouts supplémentaires pour leur insertion professionnelle future – or ces échanges ne sont concevables que si nous avons nous aussi une offre de formation susceptible d'intéresser nos interlocuteurs étrangers. De manière à ne pas être pris au dépourvu lorsque ces projets ministériels se concrétiseront par des textes législatifs – et à ne pas se trouver dans le cas par exemple de « rattraper » précipitamment, d'ici deux ou trois ans, des formations rendues entre temps obligatoires –, les doctorants de l'école *Connaissance & Culture* sont donc invités à profiter de cette occasion qui leur est donnée d'étoffer leur cursus (des attestations sont délivrées aux présents et apparaîtront dans le descriptif de leur diplôme) et de se familiariser avec les activités inhérentes à la vie de tout chercheur (présenter sa recherche, défendre ses hypothèses, le choix de sa théorie, de sa méthode, la constitution de ses données, écrire un article scientifique, etc.) – autant de lignes supplémentaires dans un *curriculum vitae* qu'il faut veiller à valoriser.